



Commune de Sanem

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

N° du dossier 1/11/0369

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que

**LE FONDS BELVAL
6 av. des Hauts-Fourneaux
L- 4362 ESCH/ALZETTE**

vient de demander l'autorisation concernant **l'exploitation d'un bâtiment administratif relatif à l'extension de la Maison du Nombre à Esch/Alzette, avenue des Hauts-Fourneaux.**

La demande et les plans sont déposés au secrétariat de la commune de SANEM à BELVAUX et y pourront être consultés par tous les intéressés pendant la période **du 19 janvier 2012 au 02 février 2012 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée au bourgmestre de la commune de SANEM à BELVAUX dans le délai indiqué.

Un délégué du Collège des Bourgmestre et Échevins entendra tous les intéressés qui se présenteront le **lundi, 06 février 2012 de 10.30 à 11.30 heures** dans la maison communale à BELVAUX.

Belvaux, le 19 janvier 2012

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

le secrétaire,

Luc THEISEN



le bourgmestre,

Georges ENGEL